



**JOURNEES D'ETUDE SUR LE RECOLEMENT DECENNAL DANS LES MUSEES
NATIONAUX, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 24-25 NOVEMBRE 2011**



Mise en ligne : mars 2012

Le récolement dans les salles d'exposition permanente du musée d'archéologie nationale

Daniel Perrier, conservateur au département du Premier Moyen Age du musée d'archéologie nationale

Après les exposés consacrés au récolement décennal, cette intervention a pour but de montrer un cas concret d'opération menée dans les salles d'exposition permanente d'un musée, en l'occurrence le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Si ce récolement est perçu par les conservateurs de l'établissement comme une tâche lourde venant s'ajouter à des emplois du temps déjà bien remplis par la conservation et l'étude des collections, la nécessité de le mener à bien s'est imposée à eux comme une évidence, car il est l'occasion d'opérer de nombreuses vérifications et corrections par rapport à un inventaire souvent lacunaire et flou. Les collections du M.A.N. comptent en effet 91.157 entrées à l'inventaire, réalisées entre 1862 et 2011 et souvent assez peu précises jusqu'à une date récente. Mais, en réalité, c'est plus de 2 millions d'objets qui sont conservés dans ce musée. En outre, le récolement est aussi l'occasion d'identifier, au sein de ces immenses collections, des objets dont l'état s'est dégradé et dont il est urgent de programmer la restauration. L'équipe scientifique du MAN fait donc de gros efforts pour obtenir un maximum de résultats d'ici la date butoir de 2014.

Ce résumé est l'introduction à la visite des salles permettant aux participants des journées sur le récolement décennal des 24 et 25 novembre 2011 de se faire une idée concrète des conditions réelles dans lesquelles le récolement a eu lieu au M.A.N. Il expose la méthodologie adoptée pour le récolement des collections présentées dans les salles d'exposition permanente ou conservées dans les réserves du M.A.N. Certaines réserves sont d'ailleurs d'anciennes salles d'exposition permanente, fermées au public depuis les rénovations effectuées à l'initiative d'André Malraux mais qui ont conservé leur ancienne présentation.

La nécessité de procéder au récolement décennal a fait l'objet de précisions lors d'une réunion des chefs d'établissements sur les stratégies de récolement décennal organisée à la Direction des musées

de France le 19 mai 2006. Patrick Périn, directeur du M.A.N., s'y est fait accompagner par Daniel Perrier, conservateur du département du Premier Moyen Age (alors "Gaule mérovingienne") chargé de la mission transversale de suivi du récolement décennal dans l'établissement. Les principales conclusions de cette réunion étaient, d'une part, que les conservateurs seraient seuls juges pour décider de la façon dont le récolement devrait être mené à bien dans chaque musée et, d'autre part, que chaque établissement devrait se doter d'un plan de récolement remis à l'Inspection.

Le plan de récolement du M.A.N. a été rédigé, département par département, au cours de l'année 2006 puis finalisé début 2007 et remis à la tutelle.

Restait à définir les règles suivant lesquelles ce récolement décennal serait pratiqué au musée. Après quelques débats, il a été décidé que les conservateurs adopteraient une grille de récolement commune. En outre, malgré la création d'un module "Récolement" par la société Mobydoc, il a été décidé de ne pas récoler sur Micromusée mais sur Excel. La première raison de ce choix était que l'état de la base Micromusée du M.A.N., qui n'avait plus bénéficié de véritable administrateur à temps plein depuis des années, était dissuasif : il semblait peu judicieux de récoler à partir d'une base comportant un grand nombre d'erreurs. La seconde raison était qu'Excel permettait une saisie plus rapide, ne demandait pas aux récoleurs (dont beaucoup allaient être des stagiaires encadrés par un conservateur) de suivre une formation spécifique et rendait possible des copiés/collés sur les postes du M.A.N à partir de divers ordinateurs portables possédant le logiciel Excel et non Micromusée. Certes, depuis 2010, Excel a été abandonné au profit de ODS mais ce changement de logiciel n'a eu aucune conséquence au niveau de la grille de récolement décennal.

Cette grille est constituée de seize colonnes :

- les deux premières ("NUMERO d'INVENTAIRE" et "SOUS-N°/EXPOSANT") correspondent à l'enregistrement de l'œuvre à l'inventaire du M.A.N. Si le numéro porté sur la première colonne est toujours celui qui figure physiquement sur l'objet, le sous-numéro est lui souvent un élément ajouté dans le cadre du récolement car les numéros se rapportent majoritairement à des lots qui n'ont que très rarement été subdivisés lors de leur inscription à l'inventaire. Dans les cas où les numéros d'inventaire correspondent à des unicas, la seconde colonne n'a donc pas lieu d'être remplie.

- La troisième et la quatrième colonne ("NOMBRE DANS INVENTAIRE" et "NOMBRE VUS") correspondent, elles, au dénombrement des œuvres : le nombre d'objets constituant le lot et le nombre réellement constaté au cours du récolement. S'il s'agit d'un unica, le chiffre porté dans ces deux colonnes est toujours 1. Dans le cas des lots, la difficulté relevait du fait que les objets qui les constituent sont rarement exposés dans les mêmes vitrines (de salle d'exposition permanente ou de réserves), si bien que le chiffre porté dans la colonne "NOMBRE VUS" devait être constamment modifié au fur et à mesure du récolement. La différence entre les numéros portés sur ces deux colonnes atteste le cas échéant d'objets (au moins provisoirement) égarés ou, ce qui est encore plus problématique, d'objets intégrés abusivement à des lots depuis leur arrivée au M.A.N.

- les colonnes cinq à huit ("DENOMINATION", "MATIERES", "CPLT/FGT" et "ETAT") sont elles consacrées à la description des objets, soit : le nom précis du type d'objets (ce qui a impliqué la création d'un thésaurus spécifique auquel tout récoleur doit se conformer impérativement) ; ses matériaux de composition ; le fait que l'objet soit archéologiquement complet (CPLT) ou seulement fragmentaire (FGT) ; l'état physique de l'objet, noté B(on) si son état paraît stable, M(oyen) s'il nécessite une surveillance accrue mais ne semble pas avoir besoin d'une restauration urgente et P(réoccupant) s'il nécessite d'être restauré dans les meilleurs délais.

- Les colonnes neuf à douze ("DEPARTEMENT" pour département, "COMMUNE", "LIEU-DIT" et "STRUCTURE") rappellent quant à elles la provenance de l'objet. Par structure, il faut comprendre unité stratigraphique, ensemble ou, plus généralement, tombe (lorsque la fouille est suffisamment documentée pour permettre de connaître ce numéro).

- les colonnes treize, quatorze et quinze ("SALLE", "MEUBLE", "PLATEAU") donnent quant à elles l'emplacement de l'objet une fois qu'il a été récolé : en effet, chaque salle est subdivisée en plusieurs meubles (vitrines, mais aussi placards et armoires vitrées dans le cas des réserves) et certains d'entre eux comptent plusieurs plateaux.

- Enfin, la dernière colonne ("VU LE, PAR") correspond à la date et au nom du conservateur qui a supervisé le récolement puisque chaque conservateur du M.A.N. est chargé de mener à bien le récolement des collections du département dont il a la charge.

Dans le cas du département du Premier Moyen Age, que se partagent deux conservateurs, le récolement a été effectué par équipe de deux ou trois (avec l'aide de stagiaires et, plus rarement, de membres du personnel du musée ayant obtenu des conservateurs et du directeur l'autorisation de participer au récolement décennal).

Tout le récolement s'effectuant de-visu, les membres de l'équipe, munis d'une table et de chaises pliantes facilement transportables, se sont partagé les tâches de confronter les objets en cours de récolement aux mentions les concernant sur l'inventaire papier du musée (disponible sous forme de microfiches) et de saisir les données sur la grille à l'aide d'un ordinateur portable, ainsi que, le cas échéant, de renouveler le marquage des objets dont les numéros étaient encore lisibles mais menaçaient de ne plus l'être à plus ou moins brève échéance. Dans les cas où le numéro n'était plus identifiable ou totalement absent, la mention S.N. ("sans numéro") a été inscrite dans la première colonne de la grille de récolement – ce qui rendait inutile une dix-septième colonne précisant si l'objet était marqué ou non.

La seule vraie difficulté à laquelle l'équipe a dû faire face dans le cadre de ces opérations vient du fait qu'elle ne pouvait s'installer pour récoler dans les salles d'exposition permanente que le mardi, jour de fermeture du musée, ou bien le soir après la fermeture les autres jours. Or, le soir, la lumière ne facilitait pas toujours la photographie des objets.

Car l'équipe a aussi profité du récolement pour effectuer une ou deux photographie(s) numérique(s) de tous les objets qui n'en possédaient pas encore dans la base de données du service photographique du M.A.N. Il a ainsi été possible de mener, en parallèle du récolement décennal, un "récolement virtuel" constitué de photographies de tous les objets inscrits sur la grille, classées au fur et à mesure dans des dossiers correspondant aux salles du musée et subdivisés en sous-dossiers correspondant aux meubles, voire aux plateaux de ces meubles. En outre, toutes ces photographies ont été doublées par des copies classées dans un grand dossier nommé "OBJETS PAR NUMERO" où elles ont été rangées par ordre croissant, ce qui – indépendant du récolement décennal – facilite ensuite la gestion des collections. Régulièrement, des copies de ce dossier "OBJETS PAR NUMERO" sont d'ailleurs transmises au service photographique du musée pour lui permettre de posséder des visuels de tous les objets récolés en attendant que le photographe professionnel du M.A.N. en réalise de véritables clichés de qualité publication.

Ces opérations ont permis au département du Premier Moyen Age de rendre un premier PV de récolement dès la fin de l'année 2007. A cette date, tout ce qui était en salle était déjà récolé.

Le récolement des œuvres en réserve a lui débuté en 2008 et les conservateurs espèrent avoir un maximum de résultat d'ici 2014 – même s'il est, hélas, peu probable que tous les objets aient pu être récolés étant donné le volume formidable des collections (estimées à plus de 15 000 objets pour le seul département du Premier Moyen Age).

Il est aussi à noter que le récolement amène parfois à faire des modifications sur les PV antérieurs, lorsque des objets réputés manquants appartenant à des lots sont retrouvés dans d'autres salles ou d'autres meubles – ce qui amène parfois les conservateurs à regrouper les éléments formant ces lots dans des meubles de réserve, en vue de faciliter leur gestion par la suite, et produit en conséquence des changements quant à la localisation de ces objets récolés. Il a donc été défini un code couleur afin de distinguer ce qui a été récolé (ou modifié au niveau de la grille de récolement) en 2008, 2009, 2010 et 2011. Ces couleurs, très utiles pour les récoleurs mais qui compliqueraient le travail de vérification par la tutelle, ne sont toutefois pas reportées sur les PV : pour des raisons de simplicité, les objets ayant fait l'objet de modifications sur la grille de récolement n'y sont pas distingués sur le PV de ceux récolés dans l'année.

Pour conclure, le récolement décennal est une priorité des conservateurs du M.A.N., qui l'ont effectué dans les salles d'exposition permanente (et continuent actuellement à le faire dans les salles de réserve), personnellement, de manière pragmatique et dans le respect d'une grille commune à tous les départements. Le choix a été de répondre aux exigences de la tutelle tout en se dotant de l'outil le plus adapté aux besoins spécifiques des collections du musée.

Ces opérations de récolement ont également permis d'identifier (et de sauver) un certain nombre d'objets sur le point de perdre leur numéro ou bien dans un état de conservation préoccupant. Certes, ce

récolement a contraint les équipes qui l'effectuaient à se déplacer dans les salles, avec pour seuls moyens ceux dont disposaient déjà les départements (tables et chaises pliantes, lecteurs de microfiches et ordinateurs portables) et avec pour seule aide celle de stagiaires ou de membres du personnel du musée, ordinairement affectés à d'autres tâches mais autorisés à y consacrer une à deux demi-journée(s) par semaine. Grâce à cet effort, à la fin de l'année 2011, près de la moitié des objets conservés par le département du Premier Moyen Age ont déjà été récolés, dont tous ceux qui se trouvent en salle d'exposition permanente.

En outre, le récolement décennal a permis d'avancer en parallèle la numérisation des collections grâce à la réalisation d'un "récolement virtuel" effectué à l'aide d'appareils numériques et d'un disque dur externe permettant de stocker ces clichés.